

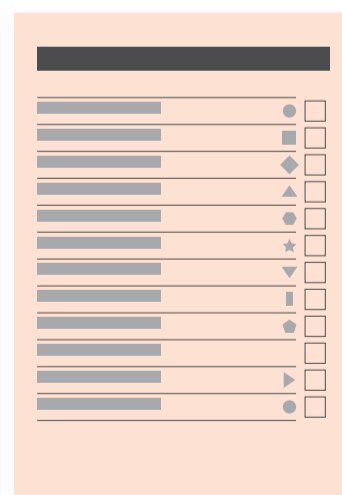
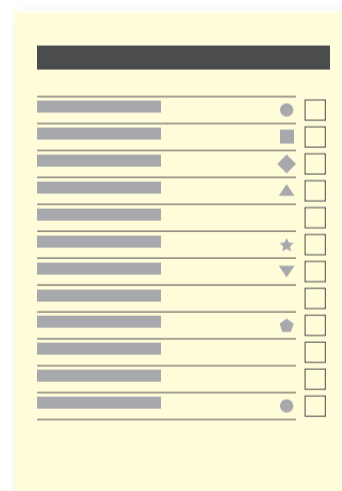
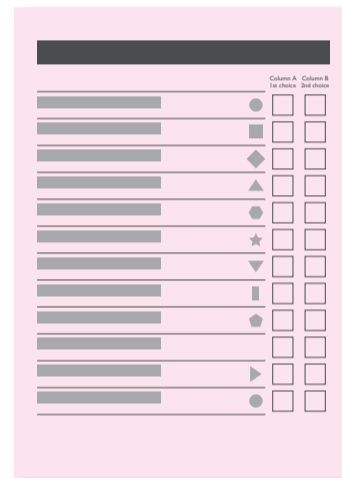
# ÉLECTIONS DU MAIRE DE LONDRES ET DE L'ASSEMBLÉE DE LONDRES



## VOTRE GUIDE ÉLECTORAL

Jeudi 5 mai, les personnes résidant à Londres pourront élire le maire de Londres, ainsi que les 25 membres de l'Assemblée de Londres. Le maire et l'Assemblée prennent des décisions sur de nombreux aspects de la vie quotidienne de Londres, tels que le logement, les transports, l'environnement et le maintien de l'ordre.

- 1 Le maire de Londres (formulaire de vote rose)**
  - Vous devez indiquer 2 choix pour le maire.
  - Votez une fois [X] dans la colonne A pour votre premier choix.
  - Votez une fois [X] dans la colonne B pour votre second choix.
- 2 Membre des circonscriptions de l'Assemblée de Londres (formulaire de vote jaune)**
  - Choisissez votre représentant local à l'Assemblée de Londres.
  - Élisez un seul candidat en marquant d'une croix [X] la case correspondant à votre choix.
- 3 Membre du Grand Londres de l'Assemblée de Londres (formulaire de vote orange)**
  - Choisissez le représentant du Grand Londres à l'Assemblée de Londres.
  - Élisez un seul candidat en marquant d'une croix [X] la case correspondant à votre choix.



Vous pouvez voter si vous avez 18 ans ou plus le 5 mai 2016, si vous êtes un citoyen britannique, de l'Union européenne ou recevable du Commonwealth et si vous résidez à Londres et êtes inscrit sur les listes électorales avant le 18 avril 2016 sur [gov.uk/register-to-vote](http://gov.uk/register-to-vote)

[londonelects.org.uk](http://londonelects.org.uk)  
@LondonElects

**LONDON  
ELECTS**

YOUR LONDON. YOUR VOTE